

N° 2025-37- Décision du Président

Attribution du marché relatif au dévoiement des réseaux du Lavachet sur la commune de Tignes

Le Président de la Communauté de Communes Haute-Tarentaise,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'article L.5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales définissant les attributions du Président ;

VU l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°2020-54 du Conseil Communautaire en date du 15 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs du Conseil Communautaire au Président ;

DECIDE

ARTICLE 1 – D'attribuer le marché au dévoiement des réseaux du Lavachet sur la commune de Tignes à l'entreprise EUROVIA AE pour un montant de 179 820,12€ TTC ;

ARTICLE 2 – De signer les pièces nécessaires à l'exécution de la présente décision ;

ARTICLE 3 – Le Président de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise est chargé de l'exécution de la présente décision ;

ARTICLE 4 - Pour extrait conforme certifié par le Président qui transmet à Monsieur le préfet conformément à l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Séez, le 2 septembre 2025

Yannick AMET
Président





75, rue Dérobert - 73400 UGINE
+33 (0)4 79 89 75 75 - ingenierie@abest.fr
www.abest.fr

Groupement de commande :



**DEVOIEMENT DES RESEAUX
DU LAVACHET
TIGNES - EVOTEL GENESIS**

Commune : TIGNES

D. C. E.

Acte d'engagement

CONTRAT N°

NOTIFIE LE.....

ABEST - n° 24-083

INDICE	DATE	ETAB.	VERIF.	OBSERVATIONS - MODIFICATIONS
0	04/07/2025	MBB	BR	1 ^{er} envoi
A	09/07/2025	MBB	BR	Modification suite à relecture du maître d'ouvrage

SOMMAIRE

1 - Identification de l'acheteur	3
2 - Identification du co-contractant	3
3 - Dispositions générales.....	5
3.1 - Objet.....	5
3.2 - Mode de passation	5
3.3 - Forme de contrat	5
4 - Prix	5
5 - Durée et Délais d'exécution.....	5
6 - Paiement.....	5
7 - Avance	6
8 - Nomenclature(s).....	7
9 - Signature.....	7
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS	9

1 - Identification de l'acheteur

Groupement de commande : **COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE TARENTEISE (mandataire) / ELECTRICITE HAUTE TARENTEISE / COMMUNE DE TIGNES**

Représentant de l'organisme acheteur : M. Christophe LEROY, responsable du service des eaux, COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE TARENTEISE

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Ordonnateur : M. Le Président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE TARENTEISE

Comptable assignataire des paiements : Mr Le Trésorier

Maître d'œuvre : ABEST Ingénierie, représentée par : Mme Maud VRADILOF BOUTTE, représentée par M. Benoit RACT (sous réserve de changement ultérieur par décision du maître de l'ouvrage).

2 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG - Travaux et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme	Florian BOS
Agissant en qualité de	Chef d'Agence

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

engage la société **EUROVIA ALPES-Agence d'Albertville** sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale	EUROVIA ALPES-Agence d'Albertville
--	---

Adresse	ZI N° 3 -7 rue de l'Expansion 73460 FRONTENEX
Courriel	etudes.frontenex@eurovia.com
Numéro de téléphone	04 79 31 43 23
Numéro de SIRET	433 888 674 00226
Code APE	4211Z
Numéro de TVA intracommunautaire	FR45 433 888 674

Le mandataire (Candidat groupé),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

désigné mandataire :

- du groupement solidaire
- solidaire du groupement conjoint
- non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement ¹, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

(1) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint

3 - Dispositions générales

3.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne : Dévoiement des réseaux du Lavachet - TIGNES

Dévoiement des réseaux humides (AEP, EU et EP), et réseaux électriques (HTA et BT) dans l'emprise de la parcelle du projet du lot D Evotel

3.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

3.3 - Forme de contrat

Il s'agit d'un marché ordinaire.

4 - Prix

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix.

L'évaluation de l'ensemble des prestations à exécuter est ¹ :

	Montant HT	TVA (taux de%)	Montant TTC
Part CCHT	87 381.47 €	17 476.29 €	104 857.76 €
Part Mairie de Tignes	17 675.42 €	3 535.08 €	21 210.50 €
Part EHT	44 793.22 €	8 958.64 €	53 751.86 €
TOTAL	149 850.10 €	29 970.02	179 820.12 €

Soit en toutes lettres : cent soixante-dix-neuf milles huit cent vingt euros et douze centimes TTC

5 - Durée et Délais d'exécution

Le délai d'exécution que propose le candidat est de : 3 semaines hors délais de préparation.

Le délai d'exécution ne devra toutefois pas dépasser 1 mois et 2 semaines.

Le délai d'exécution débutera à compter de la date fixée dans le CCAP.

6 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

(1) Le montant est estimatif car le marché est à prix unitaires

Titulaire du compte	EUROVIA ALPES
Prestations concernées	
Domiciliation	CREDIT LYONNAIS - ESDC ITALIENS 1
Code banque	30002
Code guichet	05662
N° de compte	0000071116C
Clé RIB	09
IBAN	FR35 3000 2056 6200 0007 1116 C09
BIC	CRLYFRPP
Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	
N° de compte	
Clé RIB	
IBAN	
BIC	

En cas de groupement, le paiement est effectué sur ¹ :

- un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

7 - Avance

Le candidat demande le versement de l'avance (cocher la case correspondante) :

- NON
- OUI

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

(1) Cocher la case correspondant à votre situation

8 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
45232150-8	Travaux relatifs aux conduites d'alimentation en eau
45232410-9	Travaux d'assainissement
45231400-9	Travaux de construction de lignes électriques

9 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique (ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement).

Par la seule signature de cet acte d'engagement, j'assure (nous assurons) avoir pris connaissance et accepté toutes les informations et préconisations présentes dans les autres documents du dossier de consultation, à savoir :

- ✦ Le cahier des clauses administratives particulières.
- ✦ Le cahier des clauses techniques particulières et ses annexes.
- ✦ Le bordereau des prix.
- ✦ Le détail estimatif.
- ✦ Les pièces graphiques.

Fait en un seul original

A **FRONTENEX** Le 07 / 08 / 2025

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement ¹


EUROVIA ALPES – Agence d'Albertville
 ZI n° 3 – 7, Rue de l'Expansion
 73460 FRONTENEX
 etudes.frontenex@eurovia.com

Signé numériquement par: Florian BOS
 Organisme: EUROVIA ALPES
 Unité organisationnelle: 0002 43388674
 Limites d'utilisation: Explicit Text: ETSI EN 319 411-2 compliant certificates for natural persons (QCP-N-QSCD) : Signature and Authentication Explicit Text: ETSI EN 319 411-2 compliant certificates for natural persons (QCP-N-QSCD) : Authentication and Signature
 Date: 05/08/2025 09:43:51

Signé numériquement par: Florian BOS
 Organisme: EUROVIA ALPES
 Unité organisationnelle: 0002 43388674
 Limites d'utilisation: Explicit Text: ETSI EN 319 411-2 compliant certificates for natural persons (QCP-N-QSCD) : Signature and Authentication Explicit Text: ETSI EN 319 411-2 compliant certificates for natural persons (QCP-N-QSCD) : Authentication and Signature
 Date: 07/08/2025 14:40:56

(1) Mention facultative dans le cas d'un dépôt signé électroniquement



ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Le montant global de l'offre acceptée par le pouvoir adjudicateur est porté à :

	Montant HT	TVA (taux de%)	Montant TTC
Part CCHT
Part Mairie de Tignes
Part EHT
TOTAL

La présente offre est acceptée

A Le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur, habilité par la délibération en date du

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

- La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

- La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :

- La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :

- La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

et devant être exécutée par : en qualité de :

- membre d'un groupement d'entreprise
- sous-traitant

A
 Le

Signature ¹

(1) Date et signature originales



ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			